



Appel à manifestation d'intérêt

Programme de subventions pour la formation professionnelle de qualité à grande échelle des enseignants

Publié par la *Foundation for Information Technology Education and Development* (Fondation pour l'éducation et le développement des technologies de l'information, en abrégé FIT-ED)

Date de lancement : 6 décembre 2022

Date de clôture : 18 janvier 2023, 17h00 GMT+8 (heure des Philippines)

CONTENU

1. Sommaire	1
2. Contexte	1
3. Question de recherche générale	4
4. Thèmes de recherche	5
5. Méthodologie de recherche	6
6. Types de recherche mises en avant à financer	7
7. Portée et durée du financement	7
8. Questions transversales	7
9. Éligibilités	8
10. Critères de sélection	9
11. Processus de sélection	10
12. Conditions de candidature	10
13. Demande de petites subventions pour l'élaboration d'une proposition complète	12
14. Calendrier de sélection	12
15. Processus de soumission, demandes de renseignements et session d'information	13
16. Autorisation d'utiliser et de divulguer des informations	13
17. Références	13

1. Sommaire

Il est nécessaire d'intensifier la recherche, le partage des connaissances et l'apprentissage entre les gouvernements et les autres acteurs clés de l'éducation (par exemple, les donateurs et les partenaires de mise en œuvre tels que les organisations multilatérales, les organisations non gouvernementales, les associations d'enseignants, les organisations communautaires, les établissements universitaires et de formation, le secteur privé, etc.) dans les pays du Sud selon les nouveaux modèles, les innovations et les approches de la formation professionnelle des enseignants (DPE) à grande échelle afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de l'enseignement en classe.

Par l'entremise du **Programme de subventions pour la formation professionnelle de qualité à grande échelle des enseignants**, le Centre de recherches pour le développement international (CDRI, soit IDRC en anglais) appuiera les équipes de recherche travaillant dans [les pays du Sud éligibles](#) afin de

conceptualiser et d'entreprendre **des recherches visant à soutenir la mise à l'échelle efficace et durable du DPE de qualité en fonction des besoins nationaux ou infranationaux**. Ce faisant, ce programme de subventions vise à élargir les bases de données probantes sur la façon de concevoir, de mettre en œuvre et d'améliorer le développement professionnel des enseignants qualifiés à l'échelle dans les pays en développement. Des subventions d'un montant maximal de 500 000 CAD (dollars canadiens) sont disponibles dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt pour des projets de recherche d'une durée maximale de 30 mois impliquant un ou deux pays du Sud éligibles.

Les organisations éligibles sont invitées à soumettre un appel à manifestation d'intérêt - ce qui constitue l'étape 1 de ce processus de consultation en deux étapes - pour répondre à ce besoin dans le cadre de la portée, des thèmes et des considérations décrits dans l'appel. La soumission de l'appel à manifestation d'intérêt comprendra 1) un formulaire d'information générale, 2) une proposition préliminaire et 3) les documents justificatifs requis. Les candidats dont l'appel à manifestation d'intérêt sera approuvé seront invités à remplir une proposition complète lors de l'étape 2. Un mentorat et un appui technique seront fournis par la [Coalition TPD@Scale pour les pays du Sud](#) par l'intermédiaire de son secrétariat, la *Foundation for Information Technology Education and Development* (Fondation pour l'éducation et le développement des technologies de l'information, en abrégé FIT-ED) aux Philippines, au cours de l'étape d'élaboration de la proposition complète, y compris un cours facilité sur TPD@Scale et d'autres événements d'apprentissage ainsi qu'une boîte à outils pour l'élaboration de la proposition. Les équipes de recherche peuvent également demander une aide financière pour le développement complet de la proposition si elles sont sélectionnées pour l'étape 2.

Les appels à manifestation d'intérêt doivent être soumis avant le 18 janvier 2023, 17h00 GMT+8 (heure des Philippines). Les soumissions tardives et/ou incomplètes ne seront pas prises en compte.

À propos du bailleur de fonds : Le [CDRI](#) est une société d'État créée en 1970 par le Parlement du Canada. Il appuie et renforce la capacité des personnes et des institutions des pays en développement à entreprendre les recherches qu'elles jugent les plus urgentes. Il collabore avec les chercheurs et les utilisateurs de la recherche pour les aider à relever les défis contemporains dans leur propre pays et à contribuer aux progrès mondiaux dans leur domaine.

2. Contexte

La réalisation de l'objectif de développement durable n° 4 dépend fortement de la qualité de l'enseignement dispensé aux apprenants. Actuellement, cette qualité est limitée par un certain nombre de problèmes liés aux enseignants : la pénurie d'enseignants, le statut et les conditions de travail des enseignants, et la **formation professionnelle (tant initiale que continue) des enseignants**. Dans de nombreux pays, les enseignants ont reçu peu de formation professionnelle pour leur rôle et la qualité des possibilités de perfectionnement professionnel qui leur sont offertes est extrêmement variable. Les fermetures d'écoles pendant la pandémie de COVID-19 ont révélé que de nombreux enseignants n'avaient ni les compétences pédagogiques ni les compétences numériques pour s'adapter aux différents modes d'enseignement. Dans le cadre de la reconstruction de l'éducation après la pandémie de COVID, il est urgent de doter les enseignants des capacités nécessaires pour que leur enseignement soit efficace, inclusif et adapté au genre et à la culture, en exploitant les outils et ressources numériques le cas échéant.

La recherche contemporaine présente un fort consensus sur les éléments fondamentaux des programmes efficaces de DPE : participation et collaboration, les enseignants étant reconnus comme capables de critiquer, d'adapter et de développer leur pratique professionnelle afin d'améliorer la qualité de l'enseignement (Popova et al., 2018). Une telle approche du DPE offre aux enseignants

l'accès à de nouvelles idées, des opportunités d'interactions dialogiques avec des experts - pour remettre en question les idées reçues et les pratiques ancrées - et des espaces dans lesquels ils peuvent développer avec leurs pairs de nouvelles connaissances sur la pratique de l'éducation dans leur contexte. L'objectif de qualité est atteint en répondant aux besoins spécifiques d'apprentissage professionnel associés à un enseignement de qualité dans un contexte particulier. Cette position remet en question le discours politique qui considère l'éducation comme une entreprise de prestation efficace et standardisée.

Mais la mise à l'échelle d'un DPE de qualité pour le rendre accessible à tous les enseignants représente un défi considérable. Il s'agit d'un processus extrêmement difficile. Les systèmes de formation des enseignants sont complexes, et ils ne sont qu'une partie d'un écosystème éducatif interdépendant beaucoup plus vaste, fort complexe et dynamique, avec de multiples acteurs et priorités. Dans les systèmes éducatifs du Sud, il arrive trop souvent que certains groupes d'enseignants aient non seulement moins de possibilités de perfectionnement, mais aussi que le DPE dont ils disposent ne réponde pas à leurs besoins professionnels ou ne soit pas adapté à leur contexte d'enseignement. Il peut s'agir d'enseignantes, de personnes vivant ou travaillant dans des zones reculées, d'enseignants de petites écoles, d'enseignants travaillant dans différentes langues, d'enseignants contractuels, d'enseignants non certifiés, d'enseignants travaillant avec des populations autochtones/pastorales, d'enseignants handicapés, d'enseignants travaillant dans des contextes fragiles ou touchés par des conflits, et d'enseignants de matières minoritaires au niveau secondaire. Pour s'attaquer efficacement à la marginalisation de ces enseignants, il faut une conception de l'évaluation qui va au-delà de la simple comptabilisation des formations.

L'échelle est à la fois dynamique et multidimensionnelle - la conceptualisation de l'échelle peut changer au fil du temps à mesure qu'un programme ou une innovation est mis(e) en œuvre (Coburn, 2003). Outre la portée ou l'étendue (généralement mesurée par des indicateurs quantitatifs tels que le nombre d'enseignants impliqués), l'opérationnalisation de la mise à l'échelle doit prendre en compte les questions de **profondeur de la mise en œuvre, d'appropriation de l'innovation et de durabilité** (Morel et al, 2019). Les études récentes de la communauté du développement international indiquent également que l'on s'éloigne de la notion de mise à l'échelle comme simple expansion, c'est-à-dire la création d'organisations ou de structures plus grandes, pour se focaliser sur la mise à l'échelle de l'**impact** (McLean & Gargani, 2019). La mise à l'échelle de l'impact du DPE consiste à commencer par le changement souhaité - une amélioration de la qualité de l'enseignement en classe.

La mise en évidence de l'impact, de la profondeur, de l'appropriation et de la durabilité incite à considérer les points suivants pour la mise en avant du DPE :

- *Qualité* : Comment pouvons-nous nous assurer que le programme répond à un éventail de besoins différents en matière d'apprentissage professionnel ? Les enseignants ne constituent pas un groupe homogène. Ils ont des besoins différents, et en constante évolution, en matière d'apprentissage professionnel et de ressources à apporter à leur perfectionnement : temps, matériel et sources de soutien.
- *Équité* : Comment pouvons-nous nous assurer que tous les enseignants y ont accès et qu'ils sont en mesure de participer aux expériences d'apprentissage professionnel, et que le programme les aide à orchestrer l'équité dans l'apprentissage dans leurs propres classes ?
- *Durabilité* : Le programme ou l'initiative aide-t-il/elle les enseignants à développer une approche d'apprentissage professionnel tout au long de leur carrière ? Les structures sociales

du programme de DPE (communautés de pratique, réseaux sociaux, etc.) sont-elles capables de croître et d'évoluer au fil du temps ?

- *Efficacité* : Le programme de DPE atteint-il un équilibre optimal entre le coût, la participation et la qualité ? Y a-t-il de la souplesse pour permettre des variations d'efficacité dans différentes circonstances afin de maximiser l'équité ? L'efficacité des programmes d'éducation est l'optimisation des intrants pour obtenir les extrants et les résultats souhaités dans un contexte donné. Il ne s'agit pas de comparaisons entre contextes (Walls et al., 2020).

Jusqu'à présent, la communauté internationale dispose de peu d'exemples d'opérationnalisation réussie de programmes de DPE à grande échelle qui répondent à ces questions. Les programmes actuels de DPE se caractérisent généralement par leur manque de variation pour aider différents groupes d'enseignants à résoudre leurs propres problèmes de pratique spécifiques au contexte. En outre, il est rare que les programmes de DPE soient adaptés pour reconnaître les diverses caractéristiques, expériences passées et capacités actuelles des enseignants.

3. Question de recherche générale

La recherche financée dans le cadre de ce programme de subventions doit explorer la façon dont un programme de DPE mis en œuvre à grande échelle pourrait être modifié pour inclure différentes adaptations afin de mieux répondre aux critères de qualité, d'équité, d'efficacité et de durabilité. Aux fins du présent appel, les termes « à l'échelle » ou « à grande échelle » désignent une mise en œuvre à l'échelle d'un pays, d'un État, d'une province ou d'un district.

La question de recherche générale est la suivante :

Comment mettre à disposition un DPE de qualité à grande échelle en préservant les éléments de base tout en les adaptant à la diversité des enseignants afin d'assurer l'équité en matière d'accès et de participation ?

Cette conception du DPE à grande échelle éloigne les notions de qualité de l'approche « ce qui marche » et de la mise en œuvre des « meilleures pratiques » dans tous les contextes, pour les rapprocher des démarches qui mettent l'accent sur les enseignants et leur compréhension approfondie des problèmes locaux et des contextes de leurs écoles. Elle implique un « entrelacement » (Yurkofsky et al., 2020) de connaissances rationnelles formelles et techniques (Schon, 2017) avec les connaissances contextuelles locales des praticiens de l'éducation (enseignants et formateurs d'enseignants) dans des adaptations qui répondent aux besoins locaux. Cette reconnaissance et cette valorisation de différents types de connaissances dans l'activité complexe de l'enseignement (et par extension, de la formation des enseignants) ne sont pas nouvelles ; Dewey (2011) défendait déjà cette position il y a près de 100 ans, en 1929.

L'adaptation des programmes de DPE à grande échelle pour assurer la qualité et l'équité pour tous les enseignants peut prendre de multiples formes et être dirigée à partir de différents points du système de formation des enseignants – partant du centre, au niveau du district ou du département ou au niveau des enseignants travaillant en collaboration. Il est probable que de multiples formes d'adaptation seront nécessaires pour tenir compte de la diversité dans un système donné. Les types d'adaptation possibles dépendront des caractéristiques du contexte, telles que les capacités individuelles et collectives, les conditions organisationnelles et les pratiques actuelles.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) jouent un rôle dans l'adaptation. Par exemple, les TIC permettent aux enseignants de choisir leur mode de communication avec leurs pairs

ou des experts, ou de stocker et de partager des adaptations d'idées pour de nouvelles pratiques en classe. Les formes d'apprentissage professionnel telles que les communautés de pratique sont également très pertinentes, et celles-ci peuvent se développer et être soutenues en ligne. Elles permettent de documenter, de systématiser et de partager les connaissances relatives aux pratiques éducatives. Les pratiques ouvertes, en particulier les ressources éducatives libres (REL), permettent la création de dérivés multiples qui s'inspirent et évoluent à travers la géographie, la culture et la langue de leurs contextes d'utilisation et les besoins d'apprentissage de ceux qui les utilisent (Wiley, 2014). Au cœur du succès de toutes ces méthodes d'adaptation se trouve la reconnaissance de l'association des enseignants et des formateurs d'enseignants, et le fait de centrer l'apprentissage des enseignants sur leur identité.

Il est fortement conseillé aux équipes de recherche qui répondent à cet appel à manifestation d'intérêt de lire les résultats suivants de la Coalition TPD@Scale, qui fournissent un cadre de réflexion sur la conception, la mise en œuvre et l'amélioration continue du DPE à grande échelle, et offrent des exemples choisis dans les pays du Sud :

1. Wolfenden, F. (2022). [TPD@Scale: Designing teacher professional development with ICTs to support system-wide improvement in teaching](#). [TPD@Scale : Concevoir le développement professionnel des enseignants avec les TIC pour aider à l'amélioration de l'enseignement à l'échelle du système]. FIT-ED.
2. [TPD@Scale Coalition for the Global South](#) [Coalition TPD@Scale pour les pays du Sud]. (2022). [Répertoire du TPD@Scale](#). FIT-ED

4. Thèmes de recherche

Les recherches financées dans le cadre de ce programme de subventions doivent être liées à un ou plusieurs des thèmes de recherche suivants :

Thème 1 : Adaptations de la modalité pour accroître l'équité dans l'accès et la participation aux programmes de DPE à grande échelle. Dans de nombreux contextes, les enseignants ont le choix entre le DPE en présentiel et le DPE en ligne ; il y a rarement des offres hybrides ou il n'y a qu'une seule offre hybride pour tous les enseignants. Cela risque de creuser les inégalités entre les enseignants - ceux qui ont des compétences numériques et une connectivité ont accès à de plus en plus de possibilités de participer à divers programmes de DPE, tandis que les enseignants qui n'ont pas les compétences, la connectivité ou la confiance pour s'engager dans le DPE numérique peuvent être exclus de l'apprentissage social avec leurs pairs, de l'accès à de nouvelles idées, etc. Ce thème pose la question suivante : Comment différents mélanges d'offres hybrides peuvent-ils être mis à la disposition de différents sous-groupes d'enseignants et dans différents contextes ? Quelles sont les ressources nécessaires ? Quels changements sont nécessaires dans les pratiques des experts (formateurs d'enseignants) travaillant avec les enseignants pour les différentes combinaisons ?

Thème 2 : Adaptations sous forme de mentorat, d'encadrement et de tutorat de qualité dans le cadre de programmes de DPE à grande échelle. Actuellement, très peu de programmes de DPE à grande échelle offrent un mentorat, un encadrement ou un tutorat de qualité aux enseignants. Ce thème explore la façon dont un tutorat de qualité (des experts externes habituellement avec des enseignants novices), un mentorat ou un encadrement peuvent être entrepris à l'échelle de manière contextuellement appropriée pour différents sous-groupes d'enseignants. Un mentorat, un encadrement ou un tutorat de qualité doit être proposé d'une manière sensible et équitable, et doit aider les enseignants à faire le lien entre ce qu'ils ont lu, observé et abordé et leur pratique quotidienne dans une relation bidirectionnelle. Il aidera les enseignants à prendre des décisions dans

leurs propres classes en développant des outils cognitifs pour analyser et commencer à résoudre les dilemmes de la pratique, plutôt que d'exiger des enseignants qu'ils se conforment à des modèles de comportement préétablis. Les questions de recherche relevant de ce thème pourraient porter sur la manière dont les TIC (y compris la vidéo) pourraient être utilisées pour adapter un soutien de qualité à différents sous-groupes d'enseignants (dans diverses régions géographiques, dans des écoles de taille variable ou à différents stades de leur carrière).

Thème 3 : Personnalisation de l'évaluation de l'apprentissage des enseignants dans les programmes de DPE à grande échelle en mettant l'accent sur l'évaluation par les pairs et l'auto-évaluation.

L'amélioration durable de la pratique exige que les enseignants deviennent compétents dans l'évaluation de leur propre pratique et l'identification de leurs propres besoins en matière d'apprentissage professionnel. Mais l'évaluation actuelle dans de nombreux programmes de DPE à grande échelle n'aborde pas ce point et n'est pas adaptée aux problèmes de pratique et aux besoins de la classe des enseignants. Est-il possible de s'éloigner d'une évaluation conçue de manière centralisée, qui a souvent pour objectif principal de rendre des comptes, pour passer à une évaluation qui vise à soutenir l'apprentissage de tous les enseignants et qui est appréciée par ces derniers ? Comment l'évaluation par les pairs ou l'auto-évaluation pourraient-elles être utilisées à cette fin ? Quels mécanismes aideraient les chefs d'établissement ou les pairs à fournir un retour d'information de qualité, de manière fiable et à grande échelle ? Quel pourrait être le rôle des TIC ?

Thème 4 : Mise à l'échelle et pérennisation des modèles de collaboration professionnelle pilotés par les enseignants.

Pendant la pandémie, alors que l'enseignement et l'apprentissage se sont déplacés vers des modes à distance et en ligne, une pression énorme s'est exercée pour améliorer le DPE. En réponse à cela, différentes formes de DPE ont vu le jour, notamment un grand nombre de communautés d'enseignants auto-organisées dans divers lieux géographiques et contextes (Mineapic, 2020). Ces collaborations sont diverses dans leurs structures et leurs formes de collaboration. Lorsqu'elles fonctionnent efficacement, elles permettent aux enseignants de renforcer leurs connaissances et leurs compétences pédagogiques, et de développer des pratiques innovantes, à la fois individuellement et collectivement, de manière adaptée à leur situation et aux besoins de leurs apprenants. Comment ces communautés peuvent-elles être exploitées pour soutenir un apprentissage professionnel durable à l'échelle des enseignants ? Quelles ressources, telles qu'un portail de micro-amélioration ou un accès aux études contemporaines sur l'enseignement et l'apprentissage, pourraient être utiles pour étendre et approfondir l'engagement des enseignants au sein de ces communautés ?

Thème 5 : Comprendre les localisations dans les programmes de DPE à grande échelle.

Il existe des programmes de DPE à grande échelle en cours d'exécution dont la conception initiale prévoyait l'adaptation ou la localisation à différents niveaux ou dont les personnes participant à la mise en œuvre ont créé des variations du modèle initial pour améliorer l'équité et la qualité. Le présent appel vise à en apprendre davantage sur la forme de ces adaptations ou variations. Quelles conditions ont permis, incité ou conduit à ces adaptations ? Qui avait le pouvoir d'initier et de soutenir les adaptations ? Dans quelle mesure ces adaptations ont-elles amélioré les expériences de perfectionnement des enseignants ? Ces adaptations font-elles l'objet d'un examen et d'une amélioration continue ? Comment et dans quelle mesure ?

5. Méthodologie de recherche

Les équipes de recherche doivent indiquer dans leur proposition préliminaire la méthodologie qu'elles proposent. Une diversité de méthodologies est encouragée ; il n'est pas attendu des équipes qu'elles utilisent une approche spécifique. Les approches qualitatives et quantitatives sont les bienvenues. Le

choix de la méthodologie de recherche dépendra des questions de recherche et de la faisabilité. Cependant, toutes les propositions de recherche doivent entreprendre un travail empirique sur le terrain qui soit rigoureux et approprié pour répondre aux questions de recherche proposées.

6. Types de recherches mises en avant à financer

Les subventions accordées dans le cadre de cet appel appuieront la recherche appliquée qui étudie l'adaptation des modèles ou des composantes des modèles de DPE de qualité à grande échelle. Notez que les subventions **ne financeront pas la mise en œuvre du DPE à grande échelle ni la couverture élargie de programmes existants sans localisations ou variations pour améliorer l'équité et la qualité**. Le programme de subventions financera des **recherches échelonnées** telles que :

- Les enquêtes sur les adaptations au sein des programmes de DPE à grande échelle existants ou prévus afin d'améliorer l'équité pour tous les enseignants ;
- La conception d'un nouveau modèle de DPE à grande échelle qui comprend des adaptations pour différents sous-groupes d'enseignants et contextes, et mise à l'essai du modèle ; et
- L'exploration des conditions et du soutien nécessaires pour permettre aux acteurs locaux d'exercer leur rôle en renforçant l'appropriation, la durabilité et la profondeur de l'engagement des enseignants dans un programme de perfectionnement informel ou formel, à l'échelle ou avec un potentiel d'échelonnement.

Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive. Les équipes de recherche peuvent proposer d'autres approches de la question de recherche générale et d'un ou plusieurs des thèmes décrits dans le présent appel.

7. Portée et durée du financement

Des subventions d'un montant maximal de 500 000 CAD (dollars canadiens) sont disponibles dans le cadre de cet appel. Les projets de recherche ne doivent pas dépasser 30 mois, incluant toutes les activités de recherche et le rapport final.

Les équipes dont l'appel à manifestation d'intérêt est accepté seront invitées à élaborer une proposition complète. Elles peuvent demander un financement allant jusqu'à 13 000 CAD pour l'élaboration de la proposition complète, en particulier pour mener des recherches de base et des activités de mobilisation des parties prenantes afin de documenter la proposition complète (*voir la section 13 pour plus de détails*).

Toutes les subventions sont assujetties à la disponibilité de fonds suffisants pour le CRDI par le Parlement du Canada. Le CRDI se réserve le droit d'annuler cet appel à tout moment sans préavis et d'accorder ou non des subventions dans le cadre de cet appel à sa discrétion.

8. Questions transversales

Les projets de recherche menés dans le cadre de cet appel doivent tenir compte des questions transversales suivantes pour concevoir et mettre en œuvre un DPE de qualité à l'échelle.

DPE en milieu scolaire : La clé du succès du DPE est de situer l'apprentissage professionnel des enseignants sur le lieu de leur pratique - la salle de classe - et de centrer leur apprentissage professionnel sur le processus de recherche en classe. En conceptualisant le DPE de cette manière, on élimine la barrière ou l'écart entre la théorie et la pratique, qui est considéré comme un défi majeur dans un grand nombre de plans et de rapports nationaux sur le secteur de l'éducation.

Utilisation des données : L'avènement de plateformes en ligne à grande échelle a rendu l'analyse des données disponible. Le cas échéant, les propositions doivent montrer l'utilisation de ces données pour identifier les besoins des enseignants, pour surveiller et améliorer l'équité et l'égalité des sexes, et pour les utiliser dans les cycles d'amélioration.

Contenu ouvert : Conformément à la politique du CRDI, tous les produits doivent être mis à disposition sous des licences ouvertes pour être adaptés et partagés avec la communauté internationale. Cela inclut les ressources créées pour soutenir l'apprentissage des enseignants.

Rentabilité : Les ressources pour le DPE sont limitées dans de nombreux contextes et les propositions doivent démontrer que leurs innovations sont rentables (en termes de résultats par rapport à l'apport de ressources) pour augmenter la probabilité qu'elles soient étendues et soutenues. Les chercheurs doivent tenir compte de la viabilité à long terme de leur proposition et des sources possibles de ressources pour pérenniser le travail.

Le genre, l'équité et l'inclusion sociale (GEIS) doivent être pris en compte dans tous les aspects du travail du projet, y compris la composition des équipes de recherche, la conception de la recherche, etc. Toutes les propositions doivent s'appuyer sur les données existantes concernant les caractéristiques démographiques des enseignants et leurs expériences en matière de DPE dans les sites de recherche proposés. Si de telles données ne sont pas disponibles, les propositions doivent indiquer comment les projets s'assureront que leur recherche est adaptée aux différents groupes (enseignantes, personnes vivant ou travaillant dans des zones reculées, personnes travaillant dans de petites écoles, personnes utilisant des langues/dialectes locaux, enseignants contractuels, enseignants handicapés, etc.). Il faut notamment tenir compte de la composition des équipes de recherche et de la répartition des responsabilités au sein de ces équipes.

9. Éligibilités

- Ce programme de subventions est ouvert aux organisations uniquement ; les particuliers ne peuvent pas présenter de demande. Les organisations peuvent être publiques, privées à but non lucratif ou privées à but lucratif.
- Les projets de recherche peuvent être proposés dans un maximum de deux pays figurant sur la [Liste des pays éligibles](#), dans la même région ou dans des régions différentes.
- Les projets de recherche peuvent être proposés par une organisation principale ou par un consortium de trois organisations au maximum, avec une organisation responsable désignée. Si la demande de subvention est acceptée, l'organisation chef de file sera le bénéficiaire de la subvention et doit donc être une entité juridique indépendante ayant la capacité de conclure des contrats en son nom et en son nom propre, et d'administrer et de transférer des fonds étrangers. L'organisation principale doit être basée dans la région (pour un projet dans un seul pays) ou dans l'une des régions (pour un projet dans deux pays dans des régions différentes) où la recherche aura lieu. Si l'organisation chef de file n'est pas basée dans le pays cible, elle doit avoir une organisation partenaire basée dans ce pays.
- L'équipe de recherche doit comprendre des membres basés dans le ou les pays cibles.
- La recherche doit être liée à au moins un des thèmes énumérés à la section 4.
- Le programme de DPE à étudier peut impliquer ou non l'utilisation des TIC.

10. Critères de sélection

Les appels à manifestation d'intérêt seront évalués en fonction des critères décrits ci-dessous :

N°	Critères de révision	Détails des critères	Proportion
1	Pertinence et priorités de la recherche et des questions de recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Justifie l'orientation de la recherche (c.-à-d. ajoute des preuves de recherche pour les pays en développement) • S'aligne sur les priorités pertinentes du pays • S'inscrit dans les thèmes du programme de subventions • Pertinent pour le programme élargi de DPE (c.-à-d. qu'il a un impact potentiel échelonnable) • Pertinent pour les parties prenantes appropriées • Appuie les résultats de développement pertinents 	25 %
2	Plan et méthodologie de la recherche	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de la conception de la recherche par rapport aux questions de recherche • Méthodologie appropriée • Identification des problèmes de gestion des données et d'éthique et des moyens de les résoudre (y compris la connaissance des approbations éthiques pertinentes) • Identification des risques et des stratégies d'atténuation 	15 %
3	Capacités organisationnelles et individuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité, expérience et antécédents de l'organisation chef de file et des partenaires (le cas échéant) en ce qui concerne le projet de recherche proposé et la gestion de projets de recherche complexes • Composition de l'équipe de recherche, y compris les chercheurs locaux basés dans le ou les pays cibles • Capacité, expérience et antécédents du ou des chercheurs principaux dans la recherche en éducation en général, dans les domaines pertinents pour le projet de recherche proposé, et dans la direction de la recherche dans les contextes des pays en développement ; leur compréhension de l'écosystème de l'éducation dans le ou les pays cibles • Capacité, expérience et antécédents des autres membres du personnel clé dans la recherche en éducation en général et dans les domaines liés au projet de recherche proposé ; leur compréhension de l'écosystème de l'éducation dans le ou les pays cibles 	30 %
4	Considérations sur le genre, l'équité et l'inclusion sociale (GEIS)	<ul style="list-style-type: none"> • Les questions de GEIS sont prises en compte dans tous les aspects de la conception du projet, y compris la collecte et l'analyse des données, la mobilisation des connaissances, etc. • Contribue à la résolution des problèmes d'inégalité identifiés dans la formation des enseignants 	10 %
5	Engagement, impact et apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégies pour l'engagement/le dialogue avec les parties prenantes afin d'approfondir la mise en œuvre, de favoriser l'appropriation locale et la durabilité, et 	20 %

		d'encourager l'adoption significative des résultats du projet	
TOTAL			100 %

11. Processus de sélection

Les appels à manifestation d'intérêt seront examinés pour déterminer leur éligibilité sur la base des critères énumérés à la section 9. Seules les soumissions qui remplissent toutes les conditions d'éligibilité seront évaluées. Les soumissions éligibles seront examinées et évaluées par un panel de spécialistes techniques selon les critères de sélection de la section 10. Les résultats de l'étude technique seront évalués et les appels à manifestation d'intérêt seront présélectionnés par le CRDI et la FIT-ED.

Les équipes de recherche dont les appels à manifestation d'intérêt sont retenus seront invitées à élaborer une proposition complète. Les équipes bénéficieront d'un encadrement et d'un appui technique pendant l'élaboration de la proposition complète. Cette phase d'élaboration de la proposition complète devrait durer 3 mois et demi.

Les propositions complètes seront examinées et évaluées par un comité technique et les décisions finales de financement seront prises par le CRDI sur la base des recommandations du comité. Les équipes recevront les critères d'évaluation au moment opportun.

12. Conditions de candidature

Les candidats doivent soumettre les documents suivants : a) le formulaire d'information générale, b) la proposition préliminaire et c) les documents justificatifs requis, comme décrit ci-dessous. Les candidats ne sont pas tenus de soumettre une proposition détaillée de coûts à ce stade, mais ils doivent fournir une estimation du coût total du projet de recherche proposé.

- a. Le formulaire d'information générale doit être rempli en ligne à l'adresse suivante <https://form.jotform.com/tpdatyscalecoalition/EOI2023>.
- b. La proposition préliminaire doit être remplie en ligne à l'adresse suivante ([lien](#)). Elle doit comprendre les éléments suivants :
 1. Titre du projet
 2. Domaine(s) thématique(s)
 3. Pays concerné(s)
 4. Coût total estimé du projet de recherche proposé (jusqu'à 500 000 CAD)
 5. Un petit texte répondant aux cinq critères de sélection de la section 10 sous les quatre rubriques suivantes :

Identification du problème et contexte (1 000 mots maximum)

- Indiquer le problème de recherche à traiter et la justification de ce traitement dans le ou les pays (ou localités) cibles. Établir un lien avec les priorités ou plans nationaux/sous-nationaux pertinents indiquant la demande de traitement du problème ;
- Expliquer comment la recherche est liée à un ou plusieurs des thèmes du programme de subventions ;

- Expliquer comment la recherche s'appuie sur les preuves de recherche existantes et comble les lacunes ; et
- Expliquer comment la recherche contribuera aux résultats du développement.

Plan et méthodologie de la recherche (750 mots maximum). Bien que ces éléments puissent évoluer au cours de la phase d'élaboration de la proposition complète, les équipes de recherche doivent présenter leur réflexion initiale et indiquer les lacunes éventuelles qui devront être comblées dans la proposition complète.

- Énoncer clairement les questions et sous-questions de recherche à ce stade de l'élaboration de la proposition ;
- Décrire le plan de recherche, la méthodologie et les méthodes d'analyse qui seront utilisés ;
- Indiquez comment les questions de genre, d'équité et d'inclusion sociale (GESI) seront prises en compte
- Identifier les questions éthiques, la manière dont elles seront traitées et les approbations éthiques pertinentes ; et
- Identifier les risques éventuels et les stratégies d'atténuation.

Compétences de l'équipe de projet (750 mots maximum)

- S'il s'agit d'un consortium, fournir une justification du partenariat. Décrire le rôle de chaque partenaire et sa contribution attendue à la bonne exécution du projet proposé ;
- Décrire les rôles, les responsabilités et le temps consacré par le personnel clé :
 1. Le gestionnaire de projet - S'il s'agit d'un projet dans deux pays, expliquer qui gèrera la mise en œuvre dans le deuxième pays.
 2. Chercheur(s) principal(aux).
 3. Spécialistes/Experts (au nombre de trois).
- Décrire comment le projet sera géré et comment les membres de l'équipe travailleront ensemble. Si le projet concerne deux pays et/ou s'il est mis en œuvre par un consortium, indiquer comment le travail sera dirigé, coordonné et suivi pour en assurer la bonne marche ;
- Discuter des relations existantes et de la coopération passée et présente entre l'organisation chef de file (et les partenaires du consortium, le cas échéant) et les principales parties prenantes de l'éducation dans le ou les pays cibles.

Engagement, impact et apprentissage (300 mots maximum)

- Décrire les stratégies d'engagement et de dialogue avec les principaux acteurs de l'éducation (y compris les enseignants) et comment ces stratégies contribueront à la profondeur de la mise en œuvre, à l'appropriation locale, à la durabilité et à l'utilisation significative des résultats du projet.

c. Documents justificatifs requis

- Un profil de l'organisation chef de file comprenant au moins deux projets au cours des cinq dernières années qui sont liés au projet de recherche proposé. Voir le [modèle/formulaire](#).
- Un profil d'un maximum de deux partenaires de consortium (le cas échéant). Voir le [modèle/formulaire](#).

- Un organigramme de l'équipe du projet. Inclure dans cet organigramme tout le personnel clé, les autres spécialistes/experts (le cas échéant), le personnel d'appui à la recherche, les chercheurs sur le terrain et le personnel de gestion du projet. Pour chaque membre de l'équipe, indiquez s'il est national (N) = basé dans le pays cible ; régional (R) = basé en dehors du pays cible mais dans la région ; ou international (I) = basé en dehors de la région.
- Fiches biographiques (Curriculum Vitae) de tout le personnel clé (maximum de 5). Télécharger le [modèle](#).
- Certificat d'enregistrement / Statuts de l'organisation chef de file.
- Derniers états financiers audités de l'organisation chef de file (si disponibles).
- Si vous postulez en tant que consortium, une lettre signée par le représentant autorisé de chaque membre du consortium attestant qu'ils ont accepté leurs rôles et engagements dans le projet proposé

13. Demande de petites subventions pour l'élaboration d'une proposition complète

Un financement pouvant aller jusqu'à 13 000 CAD est mis à la disposition des organisations chefs de file présélectionnées pour la recherche de base ou la recherche exploratoire et pour les activités d'engagement ou de consultation des parties prenantes à l'appui de l'élaboration de la proposition complète. Il est demandé aux candidats de préciser les lacunes en matière de connaissances ou de relations qui ont été identifiées jusqu'à présent dans le cadre de l'élaboration de la proposition et la manière dont elles seront comblées grâce à la subvention d'élaboration de la proposition : qui sera impliqué, quelles activités seront entreprises (y compris les questions de recherche et la méthodologie pour toute activité de recherche) et comment ces activités renforcent la proposition complète. La durée suggérée des activités d'élaboration de la proposition financée n'est pas supérieure à 1 mois et demi sur les 3 mois et demi de la période d'élaboration de la proposition complète. Les candidats doivent prévoir de commencer les activités financées en mars 2023 (un mois après l'annonce de la liste restreinte) afin de laisser le temps de finaliser et de signer la convention de subvention.

Les organisations chefs de file qui souhaitent bénéficier de la subvention complète pour l'élaboration d'une proposition au cas où elles seraient sélectionnées doivent remplir ce [formulaire de demande en ligne](#) et soumettre un budget. Téléchargez [le modèle de budget](#).

Les candidatures seront examinées en parallèle avec l'examen de l'appel à manifestation d'intérêt. L'évaluation finale et la décision d'attribution ne seront effectuées que pour les candidats présélectionnés. Les exigences et processus juridiques, financiers et administratifs ainsi que l'autorisation éthique de mener des recherches (si nécessaire) seront abordés avec le candidat présélectionné et une décision finale sera prise par la FIT-ED. Les demandes seront soit acceptées, soit rejetées. La demande acceptée peut faire l'objet d'observations spécifiques de la part de la FIT-ED, auxquelles le candidat devra répondre de manière satisfaisante avant l'octroi de la subvention et la signature de la convention de subvention.

Toutes les petites subventions sont soumises à la condition que le CRDI mette des fonds suffisants à la disposition de la FIT-ED. La FIT-ED se réserve le droit d'annuler ce processus de demande de petites subventions à tout moment sans préavis et d'accorder ou non des subventions dans le cadre de ce processus à sa discrétion.

14. Calendrier de sélection

- Publication de l'appel à manifestation d'intérêt : 6 décembre 2022.

- Période de questions - Les candidats peuvent envoyer leurs questions par courriel à tpdatSCALEcoalition@fit-ed.org jusqu'au 14 décembre 2022. Les réponses seront données lors de la séance d'information.
- Séance d'information– [19 décembre 2022, 21:00 pm GMT+8 \(Inscrivez-vous en cliquant sur ce lien\)](#).
- Date limite de soumission des appels à manifestation d'intérêt : 18 janvier 2023, 17h00 GMT+8 (heure des Philippines).
- Examen des appels à manifestation d'intérêt par le groupe technique et le CRDI/FIT-ED : 19 au 31 janvier 2023.
- Décision communiquée aux candidats présélectionnés : 3 février 2023.

15. Processus de soumission, demandes de renseignements et session d'information

Tous les éléments de la demande doivent être soumis [en ligne](#) au plus tard le **18 janvier 2023 à 17h00 GMT+8 (heure des Philippines)**. Les appels à manifestation d'intérêt incomplets ou reçus après cette date limite ne seront pas pris en compte. Les candidatures seront acceptées en anglais, espagnol et français.

Les questions concernant cet appel et le processus de candidature peuvent être envoyées par courrier électronique à tpdatSCALEcoalition@fit-ed.org jusqu'au 14 décembre 2022. Les réponses seront fournies lors de la session d'information du [19 décembre 2022, 21:00 pm GMT+8 \(Inscrivez-vous en cliquant sur ce lien\)](#).

De plus amples détails sur la séance d'information et d'autres mises à jour sur l'appel seront affichés sur [la page de l'appel](#) du site Web de la Coalition TPD@Scale. La séance d'information sera enregistrée et affichée après la séance. Les réponses aux questions seront rassemblées dans une section FAQ (Foire aux questions).

16. Autorisation d'utiliser et de divulguer des informations

En soumettant un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre du présent appel, le candidat consent à la divulgation de tous les documents soumis au comité technique et à d'autres personnes du CRDI, de la FIT-ED et de tierces parties qui participent au processus d'examen et de sélection.

Le candidat est responsable de l'obtention du consentement éclairé des personnes dont les informations personnelles sont partagées dans l'un des documents soumis. Le candidat consent également à la divulgation de son nom, du nom du chef de projet et du/des chercheur(s) principal(aux) ainsi que du nom du projet proposé dans toute annonce liée au programme de subventions.

17. Références

Coburn, C. E. (2003). Rethinking scale: Moving beyond numbers to deep and lasting change [Repenser l'échelle : Aller au-delà des chiffres pour un changement profond et durable]. *Educational Researcher*, 32(6), 3–12.

Dewey, J. (2011). *The sources of a science of education* [Les origines d'une science de l'éducation]. Martino Fine Books. (Ouvrage original publié en 1929)

McLean, R., & Gargani, J. (2019). *Scaling impact: Innovation for the public good* [Innover pour le bien commun : La mise à l'échelle de l'impact]. Centre de recherches pour le développement international et Routledge.

Minea-Pic, A. (2020). *Innovating teachers' professional learning through digital technologies* [Innover l'apprentissage professionnel des enseignants grâce aux technologies numériques] (Documents de travail de l'OCDE sur l'éducation n° 237). Éditions de l'OCDE.

Morel, R., Coburn, C., Catterson, A., & Higgs, J. (2019). The multiple meanings of scale: Implications for researchers and practitioners [Les multiples significations de l'échelle : Implications pour les chercheurs et les praticiens]. *Educational Research*, 48(6), 369-377. <https://doi.org/10.3102/0013189X19860531>.

Popova, A., Evans, D., Breeding, M. E., & Violeta, A. (2018) *Teacher professional development around the world: The gap between evidence and practice* [Le développement professionnel des enseignants dans le monde : Le fossé entre les preuves et la pratique] (Document de travail de recherche sur les politiques n° 8572). Banque mondiale.

Schön, D. A. (2017). *The reflective practitioner: How professionals think in action* [Le praticien réflexif : comment les professionnels pensent en action]. Routledge.
<https://doi.org/10.4324/9781315237473>

Yurkofsky, M. M., Peterson, A. J., Mehta, J. D., Horwitz-Willis, R., & Frumin, K. M. (2020). Research on continuous improvement: Exploring the complexities of managing educational change [Recherche sur l'amélioration continue : Explorer les complexités de la gestion du changement éducatif]. *Review of Research in Education*, 44(1), 403–433. <https://doi.org/10.3102/0091732X20907363>

Walls, E., Tulloch, C., & Holla, A. (2020). [*Cost measurement guidance note for donor-funded education programming*](#) [Note d'orientation sur la mesure des coûts pour les programmes d'éducation financés par des donateurs]. Agence des États-Unis pour le développement international.

Wiley, D. (2014, March 5). The access compromise and the 5th R. *Improving Learning* [Le compromis sur les accès et le 5e R. *Améliorer l'apprentissage*]. <https://opencontent.org/blog/archives/3221>